

Livraison d'échantillons

Exposants Millésime BIO 2026 FRANCE

Période de livraison impérative à l'adresse de livraison ci-dessous :

Entre **le 5 et le 16 janvier 2026**

Adresse de livraison :

ALTER EGO
 4, rue Louis Blériot
 Parc Marcel Dassault
 34430 St Jean de Védas
 France

Heures d'ouverture pour les livraisons : **8h30-11h30 UNIQUEMENT au Service Réceptions.**

Contact Alter Ego pour toute question sur votre livraison :

Tél. 00 33(0)4 99 52 81 77 / logistique@alterego-sa.fr

Contact organisation Millésime BIO pour toute question sur le salon :

Tel. 00 33 (0)4 99 06 08 41 / commissariat-salon@sudvinbio.com

Les 3 étapes IMPERATIVES pour votre envoi :

⇒ 1^{ère} étape : préparer et imprimer une feuille à partir du modèle A fourni, à placer sur chaque carton, avec les informations suivantes :

1 - Nom de l'événement : **MILLESIME BIO 2026 - SUDVINBIO**

2 - Nom de votre domaine/entreprise

3 - Votre pays

4 - Votre numéro de stand

5 - Numéro de colis. Exemple : si vous livrez 3 cartons, écrire 1/3 sur la feuille du 1^{er} carton, 2/3 sur celle du 2^{ème} carton et 3/3 sur celle du 3^{ème} carton. Maximum autorisé : 120 bouteilles de 75cl maximum ou 168 bouteilles de 25cl/33cl maximum

6 - Numéro code client obtenu lors de votre inscription au Salon

7 - Numéro code société obtenu lors de votre inscription au Salon

8- La case OUI est cochée par défaut car conformément à la nouvelle réglementation douanière pour la circulation des vins sur le territoire national au 01/06/19, il est impératif que vos bouteilles disposent d'une capsule CRD (ou soient accompagnées obligatoirement d'un DSA ou DSAC pour couvrir le mouvement). Le cas échéant, elles ne pourront pas être transportées et resteront bloquées à notre entrepôt.

⚠ Si l'une de ces 8 informations est manquante, vos colis seront bloqués et ne pourront être transférés sur le Parc des Expositions de Montpellier. De même pour les colis reçus sans affiche (modèle A fourni).

⇒ 2^{ème} étape : placer une liste de colisage préparée à partir du modèle B fourni (fait office de bon de livraison) dans une pochette accessible à l'extérieur d'un des cartons (très important puisque les colis ne sont pas ouverts). Le cas échéant vos colis seront refusés ou bloqués.

⇒ 3^{ème} étape : nous envoyer par mail une copie de votre liste de colisage avant le départ des colis à l'adresse suivante : logistique@alterego-sa.fr.

En cas non-respect de toute étape de cette procédure, votre livraison sera systématiquement bloquée pour anomalie et le déblocage soumis à facturation.

Rappels importants :

1/ Concernant le transfert de vos vins depuis votre site, vous êtes chargé de vous assurer aujourd'hui que vous avez choisi, qu'il a bien procédé à la livraison de vos colis sur notre site. Merci de le contrôler directement via leur système de suivi internet ou en les contactant par téléphone afin d'en avoir confirmation svp.

2/ Si toutefois vous grouvez votre envoi avec plusieurs producteurs, TOUS les producteurs présents sur la palette doivent être inscrits à cette option « logistique », le cas échéant la palette sera refusée ou bloquée et ne sera pas transférée sur le Parc des Expositions de Montpellier. Merci de nous en informer au préalable par mail également.

3/ Toute inscription au « Service Logistique » est **définitive et non remboursable**, même dans le cas d'un report du salon à une date ultérieure en 2026 (dans ce cas Alter Ego reporte le montant payé sur le salon reporté).

En cas de report du salon à 2027, sans possibilité de report à une date ultérieure en 2026, un remboursement sera fait pour le service logistique par Alter Ego, après déduction d'une somme forfaitaire de 15 € HT correspondant aux frais administratifs. Vos cartons vous seront remis à votre arrivée au Parc des Expositions **le dimanche 25 janvier ou le lundi 26 janvier 2026** (plus de détails ultérieurement) sur un accueil de distribution spécifique.

ALTER EGO décline toute responsabilité en cas d'incident, vol ou dommage sur vos bouteilles durant le transport depuis votre domaine.

Livraison d'échantillons

Exposants Millésime BIO 2026 UNION EUROPEENNE

Période de livraison impérative à l'adresse de livraison ci-dessous :

Entre **le 5 et le 16 janvier 2026**

Adresse de livraison :

ALTER EGO
4, rue Louis Blériot
Parc Marcel Dassault
34430 St Jean de Védas
France

Heures d'ouverture pour les livraisons : 8h30-11h30 UNIQUEMENT au Service Réceptions.

Contact Alter Ego pour toute question sur votre livraison :

Tél. 00 33(0)4 99 52 81 77 / logistique@alterego-sa.fr

Contact organisation Millésime BIO pour toute question sur le salon :

Tel. 00 33 (0)4 99 06 08 41 / commissariat-salon@sudvinbio.com

Les 4 étapes IMPERATIVES pour votre envoi :

⇒ 1^{ère} étape : préparer et imprimer une feuille à partir du modèle A fourni, à placer sur chaque carton, avec les informations suivantes :

- 1 - Nom de l'événement : **MILLESIME BIO 2026 - SUDVINBIO**
- 2 - Nom de votre domaine/entreprise
- 3 - Votre pays
- 4 - Votre numéro de stand
- 5 - Numéro de colis. Exemple : si vous livrez 3 cartons, écrire 1/3 sur la feuille du 1^{er} carton, 2/3 sur celle du 2^{ème} carton et 3/3 sur celle du 3^{ème} carton. Maximum autorisé : 120 bouteilles de 75 ou 168 bouteilles de 25cl/33 cl
- 6 - Numéro code client obtenu lors de votre inscription au Salon.
- 7 - Numéro code société obtenu lors de votre inscription au Salon.
- 8 - La case OUI a déjà été cochée. En effet, Alter Ego SAS se chargera de payer les droits d'accise français à votre place afin de faciliter les procédures douanières. C'est pourquoi vous devez fournir un numéro EAD / MVV.
- 9 - Numéro EAD / Numéro MVV (obligatoire)

⚠ Si l'une de ces 9 informations est manquante, vos colis seront bloqués et ne pourront être transférés sur le Parc des Expositions de Montpellier. De même pour les colis reçus sans affiche (modèle A fourni).

⇒ 2^{ème} étape : placer une liste de colisage préparée à partir du modèle B fourni (fait office de bon de livraison) dans une pochette accessible à l'extérieur d'un des cartons (très important puisque les colis ne sont pas ouverts). Le cas échéant vos colis seront refusés ou bloqués

⇒ 3^{ème} étape : Joindre votre DAE ou DSA dans une pochette accessible à l'extérieur d'un des cartons. Si le document est manquant, vos colis seront refusés ou bloqués. Merci d'utiliser le numéro d'accise d'Alterego pour la rédaction de vos documents : FR099292E0021. Alterego paiera les droits et taxes pour la mise à la consommation en France. Si vous êtes exonéré, merci de bien vouloir joindre le document l'attestant.

⇒ 4^{ème} étape : merci de bien vouloir nous adresser une copie du DAE ou DSA par mail avant l'envoi de vos colis à l'adresse : logistique@alterego-sa.fr.

En cas non-respect de toute étape de cette procédure, votre livraison sera systématiquement bloquée pour anomalie et le déblocage soumis à facturation.

Rappels importants :

1/ Concernant le transfert de vos vins depuis votre site, vous êtes en charge de vous assurer aujourd'hui que vous avez choisi, qu'il a bien procédé à la livraison de vos colis sur notre site. Merci de le contrôler directement via leur système de suivi internet ou en les contactant par téléphone afin d'en avoir confirmation svp.

2/ Si toutefois vous groupez votre envoi avec plusieurs producteurs, TOUS les producteurs présents sur la palette doivent être inscrits à cette option « logistique », le cas échéant la palette sera refusée ou bloquée et ne sera pas transférée sur le Parc des Expositions de Montpellier. Merci de nous en informer au préalable par mail également.

3/ Toute inscription au « Service Logistique » est **définitive et non remboursable**, même dans le cas d'un report du salon à une date ultérieure en 2026 (dans ce cas Alter Ego reporte le montant payé sur le salon reporté).

En cas de report du salon à 2027, sans possibilité de report à une date ultérieure en 2026, un remboursement sera fait pour le service logistique par Alter Ego, après déduction d'une somme forfaitaire de 15 € HT correspondant aux frais administratifs.

Vos cartons vous seront remis à votre arrivée au Parc des Expositions **le dimanche 25 janvier ou le lundi 26 janvier 2026** (plus de détails ultérieurement) sur un accueil de distribution spécifique.

ALTER EGO décline toute responsabilité en cas d'incident, vol ou dommage sur vos bouteilles durant le transport depuis votre domaine.

Livraison d'échantillons

Exposants Millésime BIO 2026 EXPORT

Période de livraison impérative à l'adresse de livraison ci-dessous :

Entre le **5 et le 16 janvier 2026**

Adresse de livraison :

ALTER EGO
4, rue Louis Blériot
Parc Marcel Dassault
34430 St Jean de Védas
France

Heures d'ouverture pour les livraisons : 8h30-11h30 **UNIQUEMENT** au Service Réceptions.

Contact Alter Ego pour toute question sur votre livraison :

Tél. 00 33(0)4 99 52 81 77 / logistique@alterego-sa.fr

Contact organisation Millésime BIO pour toute question sur le salon :

Tél. 00 33 (0)4 99 06 08 41 / commissariat-salon@sudvinbio.com

Les 4 étapes IMPERATIVES pour votre envoi :

⇒ 1^{ère} étape : préparer et imprimer une feuille à partir du modèle A fourni, à placer sur chaque carton, avec les informations suivantes :

- 1 - Nom de l'événement : **MILLESIME BIO 2026 - SUDVINBIO**
- 2 - Nom de votre domaine/entreprise
- 3 - Votre pays
- 4 - Votre numéro de stand
- 5 - Numéro de colis. Exemple : si vous livrez 3 cartons, écrire 1/3 sur la feuille du 1^{er} carton, 2/3 sur celle du 2^{ème} carton et 3/3 sur celle du 3^{ème} carton. Maximum autorisé : 120 bouteilles de 75 cl maximum ou 168 bouteilles de 25cl/33cl maximum
- 6 - Numéro code client obtenu lors de votre inscription au Salon.
- 7 - Numéro code société obtenu lors de votre inscription au Salon.
- 8- La case **OUI** est cochée par défaut car Alter Ego paiera les droits d'accise pour vous, afin de faciliter les procédures douanières.

⚠ Si l'une de ces 8 informations est manquante, vos colis seront bloqués et ne pourront être transférés sur le Parc des Expositions de Montpellier. De même pour les colis reçus sans affiche (modèle A fourni).

⇒ 2^{ème} étape : placer une liste de colisage préparée à partir du modèle B fourni (fait office de bon de livraison) dans une pochette accessible à l'extérieur d'un des cartons (très important puisque les colis ne sont pas ouverts). Le cas échéant vos colis seront ou refusés ou bloqués.

⇒ 3^{ème} étape : rédiger une facture proforma pour l'expédition faisant état qu'il s'agit d'échantillons sans valeur commerciale. Soyez conscient que vous êtes responsable de votre déclaration pour le paiement des droits de douanes

⚠ Assurez-vous avant l'envoi que votre transporteur est en capacité de dédouaner vos produits et de livrer en DDP (**Delivered Duty Paid**) à notre dépôt, sinon vos colis resteront bloqués aux douanes françaises, et détruits ou retournés à vos frais. Nous vous conseillons de choisir un transporteur ou transitaire spécialisé dans les envois de vins (par exemple, ne pas utiliser DHL qui n'est pas en mesure de dédouaner des vins)

⇒ 4^{ème} étape : nous envoyer par mail une copie de votre liste de colisage avant le départ des colis à l'adresse suivante : logistique@alterego-sa.fr.

En cas non-respect de toute étape de cette procédure, votre livraison sera systématiquement bloquée pour anomalie et le déblocage soumis à facturation.

Rappels importants :

1/ Concernant le transfert de vos vins depuis votre site, vous êtes chargé de vous assurer aujourd'hui que vous avez choisi, qu'il a bien procédé à la livraison de vos colis sur notre site. Merci de le contrôler directement via leur système de suivi internet ou en les contactant par téléphone afin d'en avoir confirmation svp.

2/ Si toutefois vous groupez votre envoi avec plusieurs producteurs, TOUS les producteurs présents sur la palette doivent être inscrits à cette option « logistique », le cas échéant la palette sera refusée ou bloquée et ne sera pas transférée sur le Parc des Expositions de Montpellier. Merci de nous en informer au préalable par mail également.

3/ Toute inscription au « Service Logistique » est **définitive et non remboursable**, même dans le cas d'un report du salon à une date ultérieure en 2026 (dans ce cas Alter Ego reporte le montant payé sur le salon reporté).

En cas de report du salon à 2027, sans possibilité de report à une date ultérieure en 2026, un remboursement sera fait pour le service logistique par Alter Ego, après déduction d'une somme forfaitaire de 15 € HT correspondant aux frais administratifs.

Vos cartons vous seront remis à votre arrivée au Parc des Expositions **le dimanche 25 janvier ou le lundi 26 janvier 2026** (plus de détails ultérieurement) sur un accueil de distribution spécifique.

ALTER EGO décline toute responsabilité en cas d'incident, vol ou dommage sur vos bouteilles durant le transport depuis votre domaine